

Distribution limitée

**Trente-deuxième session
du Conseil intergouvernemental du
Programme international pour le développement de la communication**

25-26 novembre 2020
Salle X, Bâtiment Fontenoy
9 h 30 – 12 h 30 et 14 h 30 – 17 h 30

Point 13 de l'ordre du jour provisoire

**Enseignement du journalisme :
Déclaration de Paris sur la liberté d'enseignement du journalisme**

RÉSUMÉ

Ce document présente au Conseil la Déclaration de Paris sur la liberté d'enseignement du journalisme, adoptée par le Congrès mondial de l'enseignement du journalisme en juillet 2019, ainsi que les actions récentes du PIDC en matière d'enseignement du journalisme. Il contient un projet de décision reconnaissant cette déclaration internationale comme une étape symbolique encourageante qui renforcera la contribution du PIDC à l'enseignement du journalisme.

Enseignement du journalisme : Déclaration de Paris sur la liberté d'enseignement du journalisme

1. Contexte
2. Travail du PIDC dans le domaine de l'enseignement du journalisme
3. Futurs effets
4. Action du Conseil : projet de décision

1. CONTEXTE

Le Conseil mondial de l'enseignement du journalisme (WJEC) est une coalition qui promeut l'enseignement et la formation dans les domaines du journalisme et de la communication de masse. Rassemblant des organisations des six continents, le WJEC porte la voix internationale des enseignants, formateurs et chercheurs en journalisme et en communication. Il coopère étroitement avec l'UNESCO depuis sa création en 2004.

Les principaux projets entrepris par le Conseil ont été l'adoption d'une Déclaration des principes universels de l'enseignement du journalisme (approuvée en 2007) et le Recensement de l'enseignement du journalisme au monde. Tous les trois ans, le WJEC rassemble la communauté internationale des spécialistes de l'enseignement du journalisme pour un Congrès où ils sont invités à partager leurs meilleures pratiques éducatives et leurs travaux de recherche, tous dédiés à l'enseignement du journalisme. Parmi les premiers résultats de la collaboration fructueuse entre l'UNESCO et le WJEC, citons le lancement du Modèle de cursus pour l'enseignement du journalisme à l'occasion du premier Congrès mondial de l'enseignement du journalisme à Singapour (2007). Par l'intermédiaire du WJEC, ce Modèle a pu être diffusé dans plus de 12 langues à travers le monde, et il a été utilisé dans des centaines d'écoles de journalisme des pays en développement. Depuis 2007, d'autres modèles de cursus ont été mis au point sur des sujets particuliers, dont le changement climatique, développement durable, les questions de genre, le terrorisme et la désinformation (voir l'annexe 1).

En 2019 le Congrès mondial de l'enseignement du journalisme, qui s'est déroulé à Paris du 9 au 11 juillet, a été ouvert par la Directrice générale de l'UNESCO¹. Il a rassemblé 600 participants venus de plus de 70 pays. Plusieurs experts et représentants des PMA ont pu y assister grâce au soutien du PIDC. En outre, une table ronde sur les méthodes d'enseignement de la couverture du changement climatique a été organisée pour faire connaître les ressources pédagogiques de l'UNESCO dans ce domaine². Un stand de l'UNESCO a permis de distribuer aux participants 1 400 exemplaires de ses outils de formation.

Le Congrès a adopté la Déclaration de Paris sur la liberté d'enseignement du journalisme (voir l'annexe 2) qui, entre autres actions importantes, appelle *le Programme international de l'UNESCO pour le développement de la communication à soutenir cette Déclaration et la porter à l'attention des États membres de l'UNESCO*. Cette Déclaration est donc portée à l'attention de la 32^e session du Conseil du PIDC.

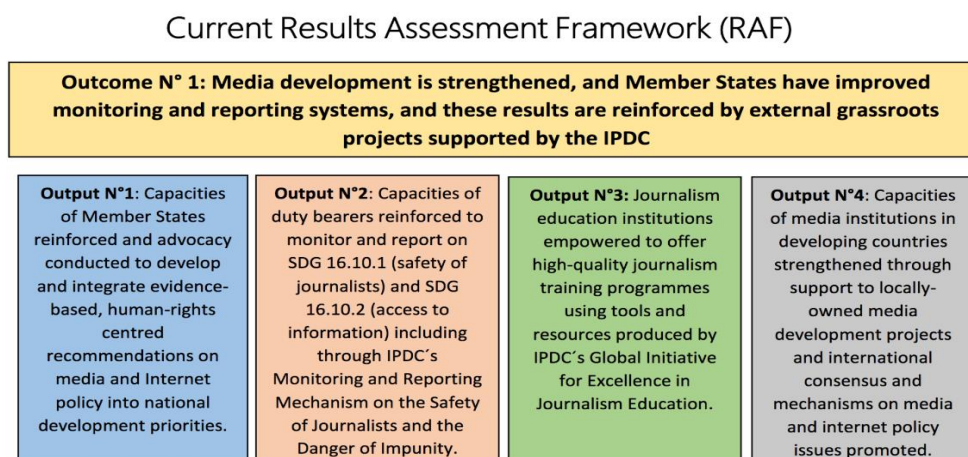
¹ <https://fr.unesco.org/news/directrice-generale-lunesco-audrey-azoulay-ouvert-congres-mondial-ecoles-journalisme-paris>

² <https://fr.unesco.org/news/changement-climatique-nouveaux-defis-enseignants-journalisme>

2. TRAVAIL DU PIDC DANS LE DOMAINE DE L'ENSEIGNEMENT DU JOURNALISME

L'enseignement du journalisme et la formation des professionnels sont des éléments reconnus des programmes de renforcement des capacités des journalistes et des responsables de médias. Ce sont depuis longtemps des priorités du PIDC. D'après le Cadre d'évaluation des résultats du Programme, l'enseignement du journalisme est l'un des quatre principaux produits (voir le produits 3 dans la Figure 1 ci-dessous).

Figure 1 – Cadre d'évaluation des résultats du PIDC en 2018-2020³



Au fil des années, le PIDC a soutenu de multiples projets portant sur la formation des journalistes en s'appuyant sur les ressources pédagogiques de l'UNESCO. Il a également favorisé la participation de formateurs en journalisme venant de pays en développement aux événements internationaux permettant de dialoguer et de constituer des réseaux.

L'Initiative mondiale pour l'excellence dans l'enseignement du journalisme a été élaborée à partir de 2007, lorsque l'Organisation, pour répondre aux nombreuses demandes des États membres, a mis au point des Modèles de cursus pour l'enseignement du journalisme en concertation avec des experts du monde entier. Dans le même temps, l'UNESCO a également développé un cadre d'évaluation de la qualité des institutions de formation au journalisme en Afrique. La publication résultant de ce projet, *Critères et indicateurs pour des institutions de qualité de formation au journalisme & identification de centres potentiels d'excellence de formation au journalisme en Afrique*, a identifié des partenaires de coopération pour l'amélioration de la formation des journalistes en Afrique.

Reconnaissant l'opportunité de s'appuyer sur les leçons ainsi tirées pour d'autres régions, le Bureau du PIDC a décidé, lors de sa 57^e réunion en mars 2013, de faire entrer l'Initiative mondiale dans une nouvelle phase. Cette décision a élargi la portée du travail de l'UNESCO en soutenant davantage d'institutions à travers le monde et en les accompagnant vers « l'excellence » dans l'enseignement du journalisme, notamment par la diffusion de bonnes pratiques en matière d'élaboration des programmes et de constitution de réseaux.

³ Le Cadre d'évaluation des résultats du PIDC est lié au résultat escompté 3 : *Le développement des médias est renforcé et les États membres améliorent les systèmes de suivi et de reddition de comptes, avec des résultats consolidés par des projets externes menés sur le terrain avec l'appui du PIDC*, relevant de l'axe d'action 1 du Grand programme V de l'UNESCO (Communication et information) : *Encourager la liberté d'expression en ligne et hors ligne, promouvoir la sécurité des journalistes dans tous ses aspects, favoriser la diversité des médias et la participation à ces derniers, et soutenir l'indépendance des médias.*

L'Initiative mondiale correspond à l'une des six priorités orientant l'approbation des projets locaux soumis chaque année au Bureau du PIDC. Cette priorité dans l'évaluation des projets donne un élan particulier à l'Initiative mondiale et augmente les chances d'approbation lors de l'examen par le Bureau. La Figure 2 synthétise la typologie des projets et activités habituellement soutenus dans le cadre de l'Initiative mondiale, principalement grâce au financement du PIDC.

Figure 2 – Typologie des projets et activités soutenus dans le cadre de l'Initiative mondiale

<ul style="list-style-type: none"> • Soutien national aux institutions pour des formations courtes et non formelles des étudiants et des professionnels des médias sur <u>le traitement de sujets clés, à l'aide de manuels récemment publiés par l'UNESCO</u> sur la désinformation, le terrorisme, la sécurité et l'égalité des genres.
<ul style="list-style-type: none"> • Soutien technique aux écoles nationales de journalisme des pays en développement afin de les aider à améliorer leurs cursus <u>en formant les formateurs</u> pour qu'ils répondent mieux aux attentes des étudiants et des professionnels
<ul style="list-style-type: none"> • Développement de <u>nouveaux supports pédagogiques dans plusieurs langues</u> (cursus / programmes/ MOOC / documents de recherche) pour la formation formelle et informelle des étudiants en journalisme et/ou des professionnels des médias sur les principales questions émergentes.
<ul style="list-style-type: none"> • Soutien en faveur de <u>la constitution de réseaux professionnels et du partage de bonnes pratiques</u> parmi les formateurs en journalisme, grâce à une participation active au sein de différents réseaux tels que l'ORBICOM, l'AIERI et le WJEC.

Les résultats obtenus récemment dans le cadre de l'Initiative mondiale incluent l'amélioration des cursus de 18 institutions de formation à travers le monde, s'appuyant sur les Modèles de cursus pour la formation au journalisme proposés par l'UNESCO, ainsi que le renforcement global de 100 institutions (dont 30 en Afrique) grâce à des réseaux régionaux et internationaux.

Le tableau ci-dessous synthétise les résultats obtenus au niveau national en 2018-2019⁴.

<ul style="list-style-type: none"> • Les étudiants de 15 universités kazakhes suivent un nouveau programme sur le journalisme et les questions de genre, s'inspirant des modèles de cursus développés par l'UNESCO.
<ul style="list-style-type: none"> • Cuba met en œuvre un nouveau programme de formation sur le journalisme au service du développement durable dans trois institutions clés en s'appuyant sur la série de publications de l'UNESCO. Cinquante journalistes ainsi formés mettent en lumière ce programme en animant une plateforme de formation sur Facebook.
<ul style="list-style-type: none"> • En 2017, la couverture médiatique des élections au Libéria a été renforcée, car la collaboration entre les partis politiques/les politiciens et les journalistes a été améliorée. Le renforcement des capacités et des connaissances en matière de reportage, de diffusion d'informations et de rédaction d'articles, dont ont bénéficié 25 médias nationaux, a contribué à la tenue d'une élection pacifique et à la construction de la paix dans le pays.
<ul style="list-style-type: none"> • En Palestine, les citoyens ont pu développer de nouvelles compétences pour utiliser plus raisonnablement les réseaux sociaux, et 31 médias locaux ont suivi un programme de sensibilisation au discours de haine en Cisjordanie et à Gaza, afin d'apprendre comment traiter ce problème.
<ul style="list-style-type: none"> • Au Yémen, 30 rédacteurs en chef, responsables de médias et journalistes ont renforcé leurs capacités à identifier les contenus jugés violents ou incitant à la haine et à y réagir. Ils ont ensuite signé une déclaration collective sur la lutte contre le discours de haine dans les médias au Yémen.
<ul style="list-style-type: none"> • Quatre universités, l'UC Louvain (Belgique), l'Université de Melbourne (Australie), l'Institut de presse et des sciences de l'information de Tunis (Tunisie) et l'Université Laval (Canada), ont été sensibilisées à la couverture des questions liées au terrorisme sur la base d'un programme pour les formateurs en journalisme conçu en utilisant le manuel de l'UNESCO relatif aux médias et au terrorisme.
<ul style="list-style-type: none"> • En Indonésie, l'<i>Universitas Gadjah Mada</i> (UGM) a amélioré ses programmes en traduisant, adaptant et localisant en bahasa le modèle de cursus de l'UNESCO intitulé « Journalism, fake news & désinformation : manuel pour l'enseignement et la formation en matière de journalisme ».
<ul style="list-style-type: none"> • En Fédération de Russie, le Département de journalisme de l'Université d'État du Sud de l'Oural a amélioré son programme de master sur la vérification des faits en traduisant et utilisant ce même manuel.
<ul style="list-style-type: none"> • En Ouganda, 19 professeurs de journalisme de 11 universités ont amélioré leur aptitude à former des étudiants à la manière de rendre compte du changement climatique.
<ul style="list-style-type: none"> • Au Mexique, 31 étudiants et enseignants en journalisme ont suivi une formation sur le genre, les médias et la communication. Le programme et les supports pédagogiques de cet atelier seront réutilisés pour organiser des ateliers similaires dans des écoles partenaires.

⁴ Pour un rapport complet, voir :

Rapport sur la mise en œuvre des projets soumis à la 63^e réunion du Bureau :
https://unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf0000367922_fre

Rapport sur la mise en œuvre des projets soumis à la 64^e réunion du Bureau
 Partie 1 https://unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf0000373381_fre
 Partie 2 <https://unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf0000373386>

Série UNESCO sur l'enseignement du journalisme

Pour soutenir l'enseignement du journalisme et la formation des professionnels avec des ouvrages de référence de grande qualité, l'UNESCO publie depuis 10 ans la collection intitulée *Série UNESCO sur l'enseignement du journalisme*⁵, qui regroupe des modèles de cursus et des manuels. Cette série est aujourd'hui reconnue comme une source importante d'ouvrages sur l'enseignement du journalisme et de supports de formation de grande qualité.

Les différents modèles de cursus et/ou de programmes ont été élaborés par des experts de toutes les régions, fers de lance de l'enseignement du journalisme. Ils sont disponibles dans plusieurs formats et plusieurs langues (voir la liste des versions disponibles en annexe 1) La série traite de multiples sujets, dont la désinformation, le traitement médiatique du changement climatique et du développement durable, les questions de genre, la migration et le terrorisme. Les couvertures de quelques ouvrages sont reproduites dans la Figure 4.

Figure 4 – Série UNESCO sur l'enseignement du journalisme



3. FUTURS EFFETS

Le soutien de l'UNESCO en faveur de l'enseignement du journalisme s'explique par la reconnaissance de l'importance d'un journalisme de qualité, capable d'exploiter le potentiel des systèmes médiatiques pour favoriser la démocratie, le dialogue et le développement. C'est d'autant plus essentiel pour faire face aux nouvelles tendances qui émergent depuis quelques années, comme l'essor de la désinformation, et qui remettent en question la qualité, l'efficacité et la crédibilité du journalisme.

En tant que principale agence des Nations Unies chargée de promouvoir la liberté d'expression et l'accès aux informations et aux connaissances, l'UNESCO est bien placée pour renforcer le soutien qu'elle apporte traditionnellement aux initiatives visant à améliorer la qualité de l'enseignement du journalisme à travers le monde, en particulier par l'intermédiaire du PIDC.

⁵ <https://fr.unesco.org/unesco-series-on-journalism-education> (voir aussi l'annexe 1)

Forte de l'engagement rappelé dans le cadre du Congrès mondial de l'enseignement du journalisme, au cours duquel la Directrice générale a pris la parole, l'UNESCO a aujourd'hui la possibilité d'amplifier son action en 2021-2022. Cela pourrait se traduire notamment par une reconnaissance de la Déclaration du WJEC par le PIDC. Cette démarche symbolique favoriserait l'implication des enseignants et des formateurs en journalisme, stimulerait des partenariats créatifs et aurait un effet marquant sur l'enseignement du journalisme. Parmi d'autres résultats, on pourrait envisager :

- i. Un nouveau cursus sur la manière d'enquêter sur les progrès accomplis à l'échelle nationale pour la réalisation des ODD et de l'Accord de Paris et d'en rendre compte, destiné aux étudiants en journalisme et aux professionnels.
- ii. Un nouveau cursus apprenant aux journalistes comment négocier avec des interlocuteurs puissants, des supérieurs, des foules, des sources et d'autres intervenants, afin d'améliorer leur sécurité et la qualité de leur travail.
- iii. Un nouveau cursus sur le traitement de l'intelligence artificielle et des TIC de pointe.

L'amélioration de l'enseignement du journalisme et de la formation des professionnels donnera à son tour lieu à une meilleure production journalistique, et sera donc bénéfique pour le public qui aura à sa disposition des contenus de qualité spécialisés. Ce progrès contribuerait à la réalisation du Programme de développement durable, et notamment de l'Objectif 16.10 sur l'accès public à l'information et les libertés fondamentales.

4. ACTION DU CONSEIL : projet de décision

Le Conseil, ayant discuté de ce document :

1. Prend note avec satisfaction de la Déclaration de Paris sur la liberté d'enseignement du journalisme, adoptée par le Conseil mondial de l'enseignement du journalisme en juillet 2019 ;
2. Reconnaît la contribution du PIDC en faveur de l'enseignement du journalisme et de la formation des professionnels grâce au soutien apporté à la publication de cursus innovants et de supports de formation dans plusieurs langues, aux initiatives de formation des formateurs (en particulier en Afrique), et au développement de réseaux internationaux ;
3. Accueille favorablement les efforts mis en œuvre par le Bureau pour soutenir les initiatives de formation du PIDC/les projets dans le domaine de l'enseignement du journalisme soumis chaque année au PIDC par les pays les moins avancés, et invite le Bureau à continuer de soutenir des projets dans ce domaine, conformément au Cadre d'évaluation des résultats du PIDC ;
4. Sur la base des importants travaux déjà effectués à ce jour, demande au Secrétariat de chercher de nouveaux partenariats et d'autres financements pour l'enseignement du journalisme, en s'appuyant notamment sur :
 - a. des consultations en ligne auprès de multiples parties prenantes pour les interroger sur les défis actuels de l'enseignement du journalisme et les perspectives en matière de mobilisation de fonds ;

- b. la formation des formateurs, afin de généraliser l'usage des supports de formation de l'UNESCO qui favorisent une couverture optimale des sujets clés et en s'appuyant sur les récents manuels de l'UNESCO sur la désinformation, le terrorisme, la sécurité et l'égalité des genres ;
- c. Le développement de nouveaux supports de formation pour les étudiants en journalisme et les professionnels sur les principales questions émergentes,
- d. le soutien continu en faveur de la constitution de réseaux professionnels et du partage de bonnes pratiques parmi les formateurs en journalisme, au sein de différents réseaux tels que l'ORBICOM, l'AIERI et le WJEC.

Annexe 1 Série UNESCO sur l'enseignement du journalisme

Série UNESCO	Année	Langues disponibles	Traductions en cours
1. Setting the Gender Agenda for Communication Policy: New proposals from the Global Alliance on Media and Gender	2019	Anglais	Français et espagnol
2. Gender, Media and ICTs	2019	Anglais	
3. Getting the Message Across: Reporting on Climate Change and Sustainable Development in Asia and the Pacific	2019	Anglais, Thaï	Indonésien, tetum, népalais et hindi
4. Journalisme, fake news & désinformation	2019	Anglais, français, portugais, vietnamien, indonésien	Espagnol, arabe, russe, chinois, khmer, birman, lao, tetum, albanais, bosnien et macédonien
5. Teaching journalism for sustainable development: new syllabi	2015	Anglais, espagnol, birman, persan	
6. Le changement climatique en Afrique : guide à l'intention des journalistes	2013	Anglais, français	
7. Model Curricula for Journalism Education: A Compendium of New Syllabi	2013	Anglais, chinois, mongol, russe	
8. The global investigative journalism casebook	2012	Anglais	
9. Getting the Story and Telling it Right, HIV on TV: A Handbook for Television Trainers and Producers	2009	Anglais, mongol	
10. Civic education for media professionals: a training manual	2009	Anglais	
11. Les médias, partenaires de l'éducation au développement durable : kit de formation et de référence	2008	Anglais, français, russe, arabe, ouzbek	
12. Critères et indicateurs pour des institutions de qualité de formation au journalisme & identification de centres potentiels d'excellence de formation au journalisme en Afrique	2007	Anglais, français	
13. Modèles de cursus pour la formation au journalisme	2007	Anglais, français, espagnol, portugais, russe, arabe, persan, chinois, tadjik, népalais	Plus de 70 adaptations nationales

Déclaration de Paris sur la liberté d'enseignement du journalisme

*Adoptée à l'unanimité par le Conseil Mondial des Ecoles de Journalisme
lors de sa séance plénière du 8 juillet 2019*

Nous, membres du Conseil Mondial des Écoles de Journalisme :

Sommes convaincus qu'il existe un lien étroit entre la qualité de l'enseignement du journalisme et la qualité de l'information à laquelle les personnes ont droit.

Sommes convaincus qu'il ne peut y avoir un environnement d'information de qualité sans journalisme de qualité.

Sommes convaincus que la qualité du journalisme dépend en grande partie d'une formation initiale et d'une formation continue adéquates.

Sommes convaincus que la formation au journalisme a un rôle fondamental à jouer en faveur de sociétés plus inclusives et du programme de développement 2030 des Nations Unies.

Sommes convaincus que cette Déclaration aidera les collègues à faire comprendre à leurs autorités la spécificité de l'enseignement du journalisme tant du point de vue académique que de celui des ressources.

De plus, nous sommes convaincus que cette Déclaration contribuera à renforcer le WJEC (Conseil Mondial des Écoles de Journalisme) en tant que réseau mondial de formateurs au journalisme.

Préambule :

- *Réaffirmant* la *Déclaration de principes* élaborée lors de la première réunion du Congrès mondial de formation au journalisme à Singapour en 2007, qui préconisait la formation au journalisme comme un domaine distinct, avec son propre corpus de connaissances et de théories, étroitement lié à la pratique du journalisme et méritant le respect au sein des milieux universitaires et professionnels;
- *Notant* que le journalisme, en tant que discipline académique, joue un rôle important dans la société, notamment en ce qui concerne les progrès réalisés vers la réalisation des objectifs de développement durable de l'ONU;
- *Reconnaissant* qu'à une époque de désinformation, de mésinformation et de menaces pour la liberté de la presse, le rôle du journalisme indépendant est plus important que jamais;
- *Constatant* que les ressources allouées à la formation au journalisme sont un investissement dans la capacité institutionnelle à long terme pour aider à garantir un journalisme fort, indépendant et de qualité ;
- *Assumant* le rôle clé que la formation au journalisme peut jouer en cette période historique :

S'entendent sur les principes suivants pour les enseignants et les formateurs en journalisme, tant universitaires que professionnels :

- Maintenir une gouvernance solide et indépendante des écoles de journalisme et des départements de journalisme, qui doivent avoir un niveau de pouvoir et de prise de décision équivalant à ceux d'une faculté, et dont l'autonomie académique est reconnue des acteurs externes ;
- Préserver l'enseignement du journalisme en tant que champ distinct par rapport aux autres domaines de la communication ;
- Mobiliser les financements nécessaires à l'excellence des programmes d'études et aux activités pratiques, requis pour la qualité du fonctionnement d'une école de journalisme ;
- Maintenir un équilibre entre les connaissances universitaires et les compétences techniques nécessaires au métier de journalistes ;
- Reconnaître l'égalité de genre dans et par la formation au journalisme comme une priorité ;
- Promouvoir la diversité en tant que facteur clé de la formation au journalisme : diversité des étudiants, diversité du personnel, diversité dans les sujets enseignés ;
- Encourager un esprit critique dans la recherche sur l'enseignement du journalisme, y compris en ce qui concerne les innovations en matière de pédagogie, les expériences, les pratiques journalistiques et les modèles d'affaires.

En conséquence, nous, Membres du Conseil Mondial des Écoles de Journalisme, appelons :

- Les enseignants et formateurs en journalisme et leurs institutions et organisations à promouvoir l'adhésion à la présente Déclaration ;
- les responsables de l'enseignement supérieur et des ONG dédiées à la formation au journalisme, pour qu'ils prennent en compte ces principes dans leur pratique ;
- les départements nationaux de l'éducation, les industries médiatiques, les entreprises privées et les donateurs, y compris les donateurs internationaux, à assurer un financement suffisant à l'enseignement du journalisme tout en respectant son indépendance ;
- le Programme international de l'UNESCO pour le développement de la communication à soutenir cette Déclaration et la porter à l'attention des Etats membres de l'UNESCO.